



EURL REFUGE DU TORNIEUX
546 route de Passy
F-74700 Sallanches
06 50 26 66 94
contact@refuge-tornieux.com
www.refuge-tornieux.com

PROTCOLE SANITAIRE GENERAL

1/Disposition d'ordre général :

1a.Accueil de la clientèle :

- Accueil en hébergement uniquement sur réservation (ce qui a toujours été le cas dans notre établissement, pas de passage de dernière minute) ;
- Maintenance de la mission générale d'assistance et de secours de l'abri ;
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique à l'entrée de la terrasse du refuge et au point stratégique (sanitaires et salles de restauration intérieurs) ;
- Mise à disposition de savon virucide dans les sanitaires du refuge
- Affichage au point stratégique du refuge des préconisations sanitaires ;
- Port du masque obligatoire dans les espaces communs du refuge ;
- Réduction de la capacité des trois salles de restauration(à l'intérieur) de 100 places assises à 60 places, distanciation des tables et élargissement des couloirs de circulation ;
- Agrandissement si besoin de la terrasse sur la surface en herbe (tondu à l'avant du refuge, protégée du vent par le chalet, très grande surface de disponible) permettant aisément l'éloignement des tables de 10 personnes (du même groupe) maximum ;
- Mise à disposition des chambres et dortoirs de façon individualisé par groupe de réservation (pas de mélange de groupe ou de famille dans les hébergements) ;
- Traçabilité des randonneurs en hébergement ;
- Aération régulière des locaux ;
- Possibilité d'isoler dans un espace dédié une personne présentant les symptômes su Covid-19.

EURL REFUGE DU TORNIEUX
546, Route de Passy
74700 SALLANCHES
Tél. 06 50 26 66 94
Siret 814 606 109 00019 TVA intra FR 48 814 606 109



EURL REFUGE DU TORNIEUX
546 route de Passy
F-74700 Sallanches
06 50 26 66 94
contact@refuge-tornieux.com
www.refuge-tornieux.com

1b. Gérant et personnel du refuge :

- Mesures barrières et mesures de distanciations physiques ;
- Lavage régulier des mains avec un savon virucide adapté ;
- Port du masque obligatoire en cuisine, en salle ou dans les autres espaces communs du refuge (couloirs, chambres et sanitaires) ;
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique, de masque et de visière ;
- Mise à disposition de gant jetable pour le nettoyage des salles et des sanitaires du refuge ;
- Formation du personnel

2/ Aménagements et procédures spécifiques

2a. Dortoirs et chambres

- Mise à disposition des chambres et dortoirs de façon individuelle, par groupe de réservation ou de famille (pas de mélanges de groupe ou de famille dans les hébergements ;
- Réduction du nombre de lit dans les dortoirs permettant la distanciation physique (éloignement original important, refuge de qualité supérieur) ;
- Draps housses, housses de couettes, et taies d'oreiller lavés à chaque passage à 60° avec une lessive adapté (ce qui à toujours été le cas, refuge avec draps dans les lits) ;
- Petit déjeuner servie sur un créneau horaire large évitant les rassemblements (refuge de moyenne montagne familiale, pas de départ groupé, 2 heures de disponibles) ;
- Chaque client apporte ces propres chaussons ;
- Gestion des flux pour gérer la promiscuité ;

2b .Restauration

- Services espacés pour les repas (ce qui à toujours été le cas, idem restaurant traditionnelle) ;


EURL REFUGE DU TORNIEUX
646, Route de Passy
74700 SALLANCHES
Tél. 06 50 26 66 94
Siret 814 606 109 00019 TVA Intra FR 49 814 606 109



EURL REFUGE DU TORNIEUX
546 route de Passy
F-74700 Sallanches
06 50 26 66 94
contact@refuge-tornieux.com
www.refuge-tornieux.com

- Service extérieur quand les conditions climatiques le permettent, pas de vent sur notre terrasse (pare vent à l'endroit sensible).
- Réduction de la capacité des trois salles de restauration(à l'intérieur) de 100 places assises à 60 places, distanciation des tables et élargissement des couloirs de circulation ;
- Aggrandissement de la terrasse sur la surface en herbe (tondu à l'avant du refuge, protégé du vent par le chalet, très grande surface de disponible) permettant aisément l'éloignement des tables de 10 personnes maximum ;
- désinfection des tables et chaises après chaque passage avec un produit virucide.

2c. Nettoyage et désinfection des locaux

- Mise en œuvre d'une procédure de nettoyage rigoureuses des locaux en tenant compte des besoins, particulièrement aux points de contact (chaises, tables, portes, poignées de portes) et sanitaires.
- Mise à disposition de savon aux points d'eau et de gel hydro-alcoolique.

2d. Mesures spécifiques pour le gardien et les salariés

- Mise à disposition de matériel de protection sanitaire (masque, visières, gants, thermomètres) ;
- Respect des mesures barrières à l'accueil, au service des repas et dans les hébergement du refuge.

3/Obligations pour les usagers

- Responsabilisation de la clientèle sur les mesures et comportements à adopter dans l'établissement, à commencer par la prévention en cas de symptômes suspects
- Information au préalable du client sur son autonomie personnel en produit permettant sa protection et celle des autres (masque, gel hydro-alcooliques), même si du matériel est prévu par notre établissement ;
- Charte de bonne conduite à faire signer au client à la réservation


EURL REFUGE DU TORNIEUX
546, Route de Passy
74700 SALLANCHES
Tél. 06 50 26 66 94
FR 814 006 109 00019 TVA intra FR 48 814 006 109



EURL REFUGE DU TORNIEUX
546 route de Passy
F-74700 Sallanches
06 50 26 66 94
contact@refuge-tornieux.com
www.refuge-tornieux.com

4/ Mesure spécifique aux bivouacs

-pas de bivouac au alentour de notre refuge, refuge et propriété au alentour privé.



*Vu Le Maire
Georges POLAND*

EURL REFUGE DU TORNIEUX
546, Route de Passy
74700 SALLANCHES
Tél. 06 50 26 66 94

Siret 814 606 109 00019 TVA intra FR 48 814 606 109